

Sylvie Wharton

Pour une approche interactionniste des politiques linguistiques. Etude de cas à La Réunion

L'appareil législatif français concernant les langues dites "régionales" permet son enseignement. C'est le cas pour le créole réunionnais depuis 2000, date de la création du CAPES de "créole".

Pour autant, et malgré de nombreux travaux de recherche montrant, là ou ailleurs, le bénéfique potentiel de ces enseignements sur le développement d'une compétence langagière plus large des élèves, le dispositif peine, à La Réunion, à se développer.

Lors de mon intervention, j'interrogerai le rôle crucial des agents de la mise en œuvre des politiques linguistiques dans des pays raisonnablement démocratiques. Pourtant, ces agents sont totalement absents des modèles existants pour lire les politiques linguistiques.

Ce sera alors l'occasion, à partir du cas réunionnais essentiellement, de proposer une grille d'analyse interactionniste de celles-ci, de manière à rendre visible ce point aveugle.